

5.1 Salaires dans les entreprises

En 2015, le **salair**e mensuel moyen **en équivalent temps plein (EQTP)** d'une personne travaillant dans le secteur privé ou dans une entreprise publique est de 2 250 euros nets des cotisations et contributions sociales. Correction faite de l'inflation, le **salair**e net moyen augmente de 1,1 % en euros constants par rapport à 2014 (après + 0,5 % en 2014). Le **Smic** horaire brut a été revalorisé de 0,8 % au 1^{er} janvier 2015.

Entre 2014 et 2015, le salair

e net moyen en EQTP augmente en euros constants dans l'industrie (+ 1,4 %), dans la construction (+ 1,2 %) et dans le tertiaire (+ 1,0 %). Il progresse pour toutes les catégories socio-professionnelles. C'est pour les cadres que l'augmentation est la plus marquée (+ 1,2 % en euros constants, après + 0,8 % en 2014), en particulier dans les transports, les activités commerciales et l'industrie. Les cadres bénéficient en 2015 du meilleur contexte économique et d'un certain dynamisme des éléments variables de leur rémunération comme les primes ou l'épargne salariale. Les employés et les ouvriers ont pu bénéficier, pour leur part, de la revalorisation du Smic. Le salaire net moyen des ouvriers progresse de 1,1 % en euros constants (après + 0,4 % en 2014), porté par la hausse dans l'industrie. Comme les cadres, les ouvriers bénéficient en 2015 de primes dynamiques. Pour les employés, le salaire net moyen augmente plus modérément (+ 0,6 % en euros constants, après + 0,7 % en 2014), notamment dans

les activités de commerce et les activités de services aux particuliers. Le salair

e net moyen des professions intermédiaires augmente à peine, quant à lui (+ 0,2 % en euros constants, après + 0,3 %).

Le salair

e net **médian** en EQTP s'élève en 2015 à 1 797 euros par mois. En bas de l'échelle, les 10 % de salariés les moins bien rémunérés perçoivent un salaire net mensuel inférieur à 1 213 euros. En haut de l'échelle, les 10 % de salariés les mieux rémunérés gagnent au moins 3 646 euros par mois. Les salaires nets augmentent à tous les niveaux de l'échelle salariale avec des hausses plus marquées dans le haut de l'échelle. Les disparités salariales augmentent ainsi dans la moitié supérieure de la distribution. Au total, le **rapport entre le neuvième et le premier décile** de salaire s'accroît un peu, à 3,0. En 2015, une salariée gagne, en moyenne en EQTP, 18,5 % de moins que son homologue masculin (18,4 % hors contrats aidés). Le salaire net moyen des femmes progresse légèrement plus que celui des hommes : + 1,2 % contre + 1,1 % en euros constants. Ainsi, l'écart de salaire moyen entre femmes et hommes diminue de 0,1 point entre 2014 et 2015. À secteur d'activité, âge, catégorie socio-professionnelle, taille de l'entreprise et condition d'emploi (temps complet, temps partiel) donnés, l'écart de salaire moyen entre femmes et hommes est nettement plus bas (9,3 %). Il continue aussi de se réduire : 0,3 point de moins qu'en 2014. ■

Définitions

Salaire en équivalent temps plein (EQTP) : salair

e converti à un temps plein pendant toute l'année, quel que soit le volume de travail effectif. Pour un agent ayant occupé un poste de travail durant six mois à 80 % et ayant perçu au total 10 000 euros, le salaire en EQTP est de $10\,000 / (0,5 \times 0,8) = 25\,000$ euros par an. Pour calculer le salaire moyen en EQTP ou sa distribution, tous les postes y compris ceux à temps partiel sont pris en compte au prorata de leur volume de travail effectif (soit $0,5 \times 0,8 = 0,4$ EQTP dans l'exemple précédent).

Déciles et rapports interdéciles, déclaration annuelle de données sociales (DADS), effet de structure, médiane, salaire brut ou net, **salair**e minimum interprofessionnel de croissance (Smic) : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Salaires dans le secteur privé – En 2015, le salaire net moyen augmente de 1,1 % en euros constants », *Insee Première* n° 1669, octobre 2017.
- « Des salaires plus dynamiques et plus dispersés en Allemagne qu'en France », *Insee Focus* n° 81, mars 2017.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Salaires mensuels nets moyens selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle en 2015

	Montants mensuels nets en euros courants				Évolution 15/14 en euros constants en %		
	Femmes	Hommes	Ensemble	(F-H)/H en %	Femmes	Hommes	Ensemble
Cadres ¹	3 561	4 451	4 141	- 20,0	1,3	1,3	1,2
Professions intermédiaires	2 081	2 420	2 271	- 14,0	0,2	0,3	0,2
Employés	1 591	1 739	1 637	- 8,5	0,6	0,3	0,6
Ouvriers	1 483	1 765	1 717	- 16,0	1,7	1,0	1,1
Ensemble	1 986	2 438	2 250	- 18,5	1,2	1,1	1,1

1. Y c. chefs d'entreprise salariés. Champ : France hors Mayotte, salariés en EQTP du secteur privé et des entreprises publiques, y c. bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation. Sont exclus les apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, DADS (fichier semi-définitif).

Évolutions annuelles des salaires nets moyens

	en euros constants et en %		
	2005	2010	2015
Salaire net moyen	1,0	0,5	1,3
Salaire net moyen à structure constante	0,9	0,0	0,7
Incidence des effets de structure sur le salaire net	0,1	0,5	0,6
Indice des prix à la consommation	1,8	1,5	0,0

Champ : France hors Mayotte, salariés en EQTP du secteur privé et des entreprises publiques, hors bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation, apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, DADS (fichier semi-définitif).

Salaires horaires nets moyens par sexe et par catégorie socioprofessionnelle

	en euros courants		
	2014 (r)	2015	15/14 ¹ en %
Salariés à temps complet	14,8	14,9	0,9
Femmes	13,3	13,5	1,1
Hommes	15,7	15,8	0,9
Cadres ²	26,5	26,7	1,0
Professions intermédiaires	14,8	14,9	0,2
Employés	11,0	11,0	0,5
Ouvriers	11,2	11,4	1,0
Smic (151,67 heures)	7,4	7,5	0,6
Salariés à temps partiel	12,5	12,7	1,5
Femmes	11,6	11,7	1,2
Hommes	14,2	14,4	1,4
Cadres ²	22,9	23,0	0,7
Professions intermédiaires	13,7	13,6	- 0,4
Employés	9,7	9,8	0,5
Ouvriers	9,8	9,9	0,8

1. En euros constants. 2. Y c. chefs d'entreprise salariés.

Champ : France hors Mayotte, salariés en EQTP du secteur privé et des entreprises publiques, y c. bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation. Sont exclus les apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, DADS (fichier semi-définitif).

Distribution des salaires mensuels nets en 2015

Déciles	en euros courants			
	Femmes	Hommes	Ensemble	(F-H)/H en %
D1	1 171	1 262	1 213	- 7,2
D2	1 288	1 427	1 357	- 9,7
D3	1 396	1 573	1 490	- 11,3
D4	1 512	1 728	1 630	- 12,5
Médiane (D5)	1 650	1 906	1 797	- 13,4
D6	1 830	2 130	2 004	- 14,1
D7	2 073	2 451	2 286	- 15,4
D8	2 432	2 996	2 752	- 18,8
D9	3 149	3 990	3 646	- 21,1
D9/D1	2,7	3,2	3,0	///

Lecture : en 2015, 10 % des salariés en équivalent temps plein du secteur privé et des entreprises publiques, y c. bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation, gagnent un salaire mensuel net inférieur à 1 213 euros.

Champ : France hors Mayotte, salariés en EQTP du secteur privé et des entreprises publiques, y c. bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation. Sont exclus les apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, DADS (fichier semi-définitif).

Écart de salaires mensuels nets moyens entre les hommes et les femmes

	en euros courants	
	2014 (r)	2015
Femmes	1 961	1 986
Hommes	2 410	2 438
Ensemble	2 225	2 250
Différence (F-H)/H (en %)	- 18,6	- 18,5

Champ : France hors Mayotte, salariés en EQTP du secteur privé et des entreprises publiques, y c. bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation. Sont exclus les apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, DADS (fichier semi-définitif).

Salaires mensuels nets moyens selon le secteur d'activité

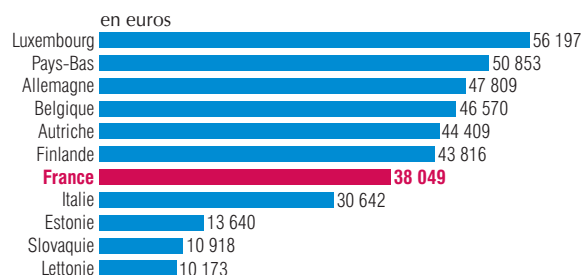
	2014 (r)		14/13 ¹ en %
	en euros	en euros	
Ind. extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	2 770		1,2
Fabr. de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1 965		1,0
Cokéfaction et raffinage	3 607		- 2,4
Fabr. d'équip. élect., électroniques, informatiques et fabrication de machines	2 763		1,8
Fabrication de matériels de transport	2 925		1,5
Fabrication d'autres produits industriels	2 343		1,0
Construction	2 039		- 0,1
Commerce et réparation	2 035		1,0
Transports et entreposage	2 202		0,3
Hébergement et restauration	1 613		0,0
Information et communication	3 174		0,4
Activités financières et d'assurance	3 342		1,3
Activités immobilières	2 276		- 0,1
Activités scientifiques et techniques, services adm. et de soutien	2 235		0,8
Adm. publique, enseignement, santé humaine et action sociale	1 790		- 0,2
Autres activités de services	1 935		0,0

1. En euros constants.

Champ : France hors Mayotte, salariés en EQTP du secteur privé et des entreprises publiques, y c. bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation. Sont exclus les apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, DADS (fichier semi-définitif).

Salaires annuels bruts moyens dans quelques pays de l'UE en 2016



Champ : salaire moyen pour un célibataire sans enfant.

Source : Eurostat (extraction du 10 novembre 2017).

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème
et de la double page

11.4 Prix à la consommation

Les mots en gras et
en couleur sont
définis plus bas ou
dans la rubrique
« Définitions »
en annexes

Une présentation
synthétique sur
chaque double-
page

Des définitions pour
comprendre les concepts
clés de la double page
Toutes les définitions
sont regroupées dans la
rubrique « Définitions »
en annexes

Des publications
téléchargeables
gratuitement pour
approfondir le sujet
Adresses des sites
Internet à retrouver dans
la rubrique « Adresses
utiles » en annexes

Faible, voire négatif au premier semestre 2016, le taux d'inflation mesuré par la variation sur un an de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** augmente progressivement au second semestre pour atteindre + 0,6 % fin 2016. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit le même mouvement en France que dans l'ensemble de la zone euro. *A contrario*, l'indicateur d'**inflation sous-jacente**, qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales), ralentit au cours de l'année passant de + 0,9 % en janvier 2016 à + 0,5 % fin 2016.

En moyenne sur l'année, les prix à la consommation augmentent légèrement entre 2015 et 2016 (+ 0,2 %), après une stabilité entre 2014 et 2015. Cette faible accélération reflète des mouvements différents selon les produits. Les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés reculent en moyenne moins qu'en 2015. Ceux des produits alimentaires accélèrent un peu. En revanche, le ralentissement des prix des services limite le regain d'inflation.

La baisse en moyenne des prix des produits pétroliers en 2016 cache une remontée progressive des prix au cours de l'année dans le sillage du cours du pétrole (+ 7,5 % sur un an fin 2016). Cette hausse est plus marquée pour les combustibles liquides (+ 14,1 % sur un an fin 2016) que pour les carburants (+ 8,7 % pour le gazole, + 3,6 % pour l'essence, fin 2016), du fait des écarts de

taxation sur ces produits. En revanche, les prix du gaz, qui répercutent avec retard les évolutions du pétrole, se contractent encore (- 2,2 % fin 2016). Les prix de l'électricité poursuivent leur hausse (+ 1,8 %).

En 2016, les prix des produits manufacturés baissent encore (- 0,5 % en moyenne, après - 0,9 % en 2015). Les prix des articles d'habillement et de chaussures se redressent légèrement (+ 0,2 %, après - 0,9 %). Le recul, moins prononcé qu'en 2015, des prix des produits de santé se poursuit. Enfin, les prix des autres produits manufacturés diminuent faiblement (- 0,1 % en moyenne en 2016, après - 0,3 % en 2015).

En 2016, les prix des produits alimentaires (y compris boissons non alcoolisées) augmentent en moyenne de 0,6 %, à peine plus vite qu'en 2015 (+ 0,5 %). Les prix des produits alimentaires hors produits frais rebondissent légèrement (+ 0,1 %, après - 0,2 % l'année précédente), tandis que ceux des produits frais ralentissent.

Les prix des services décélèrent en 2016 (+ 1,0 % en moyenne, après + 1,3 % en 2015), du fait principalement du repli des services de transport (- 1,5 %). Les prix des loyers, indexés sur les évolutions passées de l'inflation, ralentissent en 2016, comme chaque année depuis 2006, à l'exception de 2012. Les hausses des services de santé sont restées contenues. En revanche, les prix des services de communication accélèrent (+ 2,3 % en moyenne, après + 1,8 %). ■

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1^{er} quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Une inflation modérée depuis le passage à l'euro », *Insee Focus* n° 87, mai 2017.
- « Indice des prix à la consommation – Moyennes annuelles 2016 », *Informations rapides* n° 9, Insee, janvier 2017.
- « 2016 – Les niveaux des prix ont varié quasiment du simple au triple parmi les États membres de l'UE », *communiqué de presse* n° 95, Eurostat, juin 2017.
- Séries chronologiques (www.insee.fr).

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

Prix à la consommation 11.4

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2016

en %

Unité

Fonction de consommation	Pondération ¹			Évolution 16/15			
	2016	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²	2016	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²	
Ensemble (y c. tabac)	10 000	0,2	0,6				
Ensemble (hors tabac)	9 805	0,2	0,6				
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 425	0,6	0,7	Transport	1 479	-1,0	1,8
Produits alimentaires	1 301	0,7	0,8	Achats de véhicules	363	-0,1	-0,8
Boissons non alcoolisées	124	-0,6	0,0	Utilisation de véhicules personnels	831	-1,2	3,2
Boissons alcoolisées et tabac	385	0,5	0,3	Services de transport	285	-1,5	0,9
Boissons alcoolisées	190	0,8	0,6	Communications	288	0,7	0,6
Tabac	195	0,1	0,1	Services postaux	16	3,8	3,8
Habillement et chaussures	429	0,2	0,0	Matériel de téléphonie et de télécopie	43	-9,2	-9,7
Habillement	340	0,5	0,1	Services de téléphonie et de télécopie	229	1,9	2,2
Chaussures y c. réparation	89	-1,0	-0,3	Loisirs et culture	897	1,0	-0,2
Logement, chauffage, éclairage	1 399	-0,1	1,1	Équipements audio-visuels, photo et informatiques	148	-2,7	-3,7
Loyers d'habitation	622	0,3	0,3	Autres biens durables (loisirs)	42	10,0	-1,9
Entretien et réparation courante du log.	174	1,1	1,3	Autres articles et équip. de loisirs	244	1,0	-0,3
Outillage pour la maison et le jardin	157	1,0	1,1	Services récréatifs et culturels	305	0,1	0,6
Chauffage, éclairage	446	-1,5	2,2	Presse, livres et papeterie	140	2,3	2,2
Meubles, équip. ménager, entretien maison	537	-0,1	-0,7	Voyages touristiques tout compris	18	10,4	3,5
Meubles, tapis, revêtements de sol	155	0,1	-1,0	Éducation	4	1,3	1,6
Articles de ménage en textile	38	1,0	0,9	Hôtellerie, cafés, restaurants	733	1,7	1,8
Appareils ménagers	89	-1,2	-1,9	Restauration et cafés	570	1,6	1,8
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	70	0,6	-0,3	Services d'hébergement	163	2,3	1,8
Outillage pour la maison et le jardin	52	0,3	-0,2	Autres biens et services	1 331	1,0	0,9
Entretien courant de l'habitation	133	-0,5	-0,4	Soins personnels	282	0,0	0,2
Santé	1 093	-1,2	-1,2	Effets personnels (non définis ailleurs)	116	1,5	1,7
Médicaments et produits pharmaceutiques	495	-2,9	-2,4	Protection sociale	482	2,1	0,9
Médecine non hospitalière	598	0,2	-0,2	Assurances	289	1,1	1,3
				Services financiers	38	2,4	2,7
				Autres services	124	0,3	0,3

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.

2. Évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015.

Note : base 100 en 2015.

Champ : France hors Mayotte, ensemble des ménages.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Quelques hausses et baisses de prix en 2016

glissement annuel de déc. à déc. en %

Hausses	16/15	Baisses	16/15
Combustibles liquides	+ 14,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	- 9,7
Légumes frais, hors pommes de terre et autres tubercules	+ 11,7	Appareils d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image	- 6,0
Gazole	+ 8,7	Ordinateurs personnels	- 5,4
Poissons frais	+ 6,5	Supports d'enregistrement	- 5,3
Service de téléphonie mobile	+ 6,2	Jeux et passe-temps	- 5,1
Services d'expédition de courrier	+ 5,2	Pneumatiques	- 4,9
Journaux	+ 5,0	Farines et autres céréales	- 4,4
Poissons et fruits de mer	+ 4,5	Appareils de transformation d'aliments	- 3,9
Centres de vacances, camping, auberges de jeunesse	+ 4,2	Produits pharmaceutiques	- 3,0
Transport aérien intérieur de passagers	+ 3,9	Appareils de cuisson	- 2,9

Note : évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015.

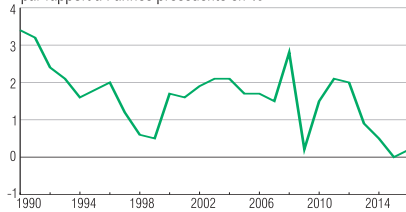
Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des tableaux concernant la France y compris les DOM sauf indication contraire

Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1990 à 2016

par rapport à l'année précédente en %



Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. L'indice est la moyenne arithmétique des 12 indices mensuels.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des graphiques d'illustration

Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2016

glissement annuel de déc. à déc. en %

	16/15	16/15	
Allemagne	1,7	Lettonie	2,1
Autriche	1,6	Lituanie	2,0
Belgique	2,2	Luxembourg	1,6
Chypre	0,1	Malte	1,0
Espagne	1,4	Pays-Bas	0,7
Estonie	2,4	Portugal	0,9
Finlande	1,1	Slovaquie	0,2
France	0,8	Slovénie	0,6
Grèce	0,3	Zone euro	1,1
Irlande	-0,2	UE	1,2
Italie	0,5		

Note : évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015.

Source : Eurostat (extraction du 8 juin 2017).

Des données de cadrage européennes ou mondiales